

---

DEPARTEMENT DE L'AIN  
REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION  
5, Chemin du Tapey - Z.I d'Arlod  
BELLEGARDE / VALSERINE  
01200 VALSERHONE

---

ARRONDISSEMENT DE NANTUA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
BUREAU

N° 22B18

Séance du jeudi 3 novembre 2022

Président :

RONZON S.

Membres présents :

CHANEL M., DUBARE M., DUJOURD'HUI G., GEORGES E.,  
MUNIER D., REMILLON R., SOULAT JL.

Membres ayant donné procuration :

LAVOREL J. à RONZON S.

Membres absents excusés :

BOSSON JF., PHILIPPOT D.

Membres absents :

Sans objet

Membres en exercice :

11

Quorum :

6

Présents :

8

Votants :

9

Secrétaire de Séance :

DUJOURD'HUI G.

Date de la convocation :

27 octobre 2022

Objet de la délibération :

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Bureau Syndical,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée par la loi n° 2007-209 du 19 février 2007, notamment son article 34 ;

Vu la délibération n° 20B10 du bureau syndical en date du 02 juillet 2020 précisant les conditions d'occupation des emplois permanents par des agents contractuels ;

Vu la délibération n° 22B12 du bureau syndical en date du 12 mai 2022 de modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juin 2022 ;

Vu l'avis favorable du Comité technique réuni le 06 octobre 2022 ;

Monsieur le Président rappelle les besoins de service du Syndicat et propose une révision du tableau actuel des effectifs du SIVALOR, adopté par délibération n° 22B12 du 12 mai 2022.

Il s'agit de l'évolution du poste de Responsable Communication et Animation, catégorie B, en un poste de Directeur de la Communication et de l'Animation, dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux, catégorie A2, cotation RIFSSEP 75 à 90.

Considérant le positionnement de l'agent qui a occupé les fonctions de Responsable de la communication et de l'animation des deux services fusionnés depuis février 2022, et le retour d'expérience intervenu depuis lors ;

Considérant le besoin de réactivité et la nécessaire efficience du Service Communication et animation d'une part, la vision stratégique et les compétences professionnelles attendues sur le poste de responsable du service d'autre part, il a été décidé de transformer le poste de responsable en directeur (catégorie A ou B expérimenté), de même niveau hiérarchique que les autres directeurs de service, membres du comité de direction ;

Considérant la candidate retenue pour occuper les fonctions de Directrice de la Communication et de l'animation, à compter du 03 novembre 2022, positionnée sur un contrat à durée déterminé de trois années sur le grade de catégorie A attaché territorial ;

**Il est donc demandé au Bureau Syndical de bien vouloir accepter la modification du tableau des effectifs du SIVALOR, telle que présentée ci-après, avec une prise d'effet au 03 novembre 2022.**

**TABLEAU DES EFFECTIFS**

Emplois	Nombre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant	RIFSEEP Catégorie et groupe / Taux de cotation	Temps non complet
<b><u>Service Administratif</u></b>				
Directeur Général des Service Adjoint	1	Emploi fonctionnel : <b>Directeur Général des Services Adjoint</b>	A1 / 70 à 85	
Directeur Administratif – Ressources Humaines – Finances	1	Cadre d'emplois : <b>Attachés - Rédacteurs</b>	A2 / 75 à 90 – B1 / 85 à 100	
Gestionnaire des marchés publics	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoint Administratifs</b>	C1 / 50 à 65	
Agent d'accueil	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoint Administratifs</b>	C2 / 60 à 75	
Agent comptable	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoint Administratifs</b>	C2 / 60 à 75	
Adjoint RH	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoint Administratifs</b>	C1 / 65 à 80	
	1	<u>Non affectés</u> Cadre d'emplois : Attachés Territoriaux		
<b><u>Service Valorisation Energétique / Transfert / Communication et animation</u></b>				
Directeur Général des Services	1	Emploi fonctionnel : <b>Directeur Général des Services</b>	A1 / 85 à 100	
Directeur Général des Services Adjoint	1	Emploi fonctionnel : <b>Directeur Général des Services Adjoint</b>	A1 / 70 à 85	
Directeur Technique	1	Cadre d'emplois : <b>Ingénieurs Territoriaux</b>	A2 / 85 à 100	
Directeur de la Communication et de l'Animation	1	<b>Cadre d'emplois : Attachés</b>	<b>A2 / 75 à 90</b>	
Responsable transfert	1	Cadre d'emplois : <b>Techniciens Territoriaux</b>	B2 / 85 à 100	
Technicien informatique	1	Cadre d'emplois : <b>Rédacteurs - Techniciens</b>	B3 / 70 à 85	X
Conseiller Prévention des Risques	1	Cadre d'emplois : <b>Techniciens Territoriaux</b>	B3 / 70 à 85	
Assistante Administrative	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoint Administratif</b>	C2 / 60 à 75	
Coordonnateur des ambassadeurs	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoint d'animation</b>	C1 / 50 à 65	
Ambassadeurs du Tri	6	Cadre d'emplois : <b>Adjoint d'animation</b>	C1 / 50 à 65	
Ambassadeur Tri et Compostage	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoint d'animation</b>	C1 / 50 à 65	
Ambassadeur du Compostage	1	Cadre d'emplois : <b>Animateurs</b>	B3 / 70 à 85	
Responsable quais de transfert (Ain et Haute-Savoie)	2	Cadre d'emplois <b>Adjoint Techniques et/ou Agents de maîtrise</b>	C1 / 85 à 100	
Chauffeurs Polyvalents	1	Cadre d'emplois : <b>Agents de Maîtrise</b>	C2 / 65 à 80	
	15	Cadre d'emplois : <b>Adjoint Techniques</b>	C2 / 65 à 80	
Responsable maintenance atelier	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoint Techniques</b>	C1 / 65 à 80	
Soudeur polyvalent	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoint Techniques</b>	C1 / 50 à 65	
Chargé de communication	1	Cadre d'emplois : <b>Rédacteurs</b>	B3 / 70 à 85	

	1	<u>Non affectés</u>	
	1	Cadre d'emplois : Adjoints administratifs	
	1	Cadre d'emplois : Adjoints techniques	
	1	Cadre d'emplois : Administrateurs et/ou Attachés	
<b><u>Service Valorisation matière</u></b>			
Directeur	1	Cadre d'emplois : <b>Ingénieurs</b>	A2 / 75 à 90
Adjoint qualité	1	Cadre d'emplois : <b>Techniciens Territoriaux</b>	B2 / 70 à 85
Responsable technique Tri Recyclage	1	Cadre d'emplois : <b>Agents de maîtrise</b>	C1 / 85 à 100
Adjoint technique CTTR	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoints techniques</b>	C1 / 85 à 100
Chauffeurs polyvalents	2	Cadre d'emplois : <b>Adjoints Techniques</b>	C2 / 65 à 80
Carrossier / peintre	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoints Techniques</b>	C1 / 50 à 65
Agent d'entretien	2	Cadre d'emplois : <b>Adjoints Techniques</b>	C2 / 65 à 80
		<u>Non affectés</u>	
	2	Cadre d'emplois : Techniciens	
	1	Cadre d'emplois : Adjoints administratif	

Evolutions du tableau depuis sa dernière mise à jour : délibération 22B12 du 12 mai 2022

LE BUREAU SYNDICAL,  
ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,

Article 1 :

**ACCEPTE** la proposition du Président de faire évoluer le poste de Responsable Communication et Animation, catégorie B, en un poste de Directeur de la Communication et de l'Animation, dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux, catégorie A2, cotation RIFSEEP 75 à 90.

Article 2 :

**ADOPTE** le tableau des emplois modifié, comme présenté ci-dessus avec une prise d'effet au 03 novembre 2022.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS et AN QUE DESSUS.

Le Président du SIVALOR certifie le caractère exécutoire du présent acte, compte tenu de sa transmission au Contrôle de Légalité et de sa publication le

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Président  
Serge RONZON

